



ELECTIONS 2018 CD DE MURET : Dans un mouchoir de poche...

**Le S.P.S remercie sincèrement tous les agents
qui l'ont soutenu et de leur confiance témoignée**

Le résultat des élections professionnelles de Muret fait apparaître que le S.P.S. local de Muret est majoritaire sur les deux scrutins exclusivement dédiés au personnel de surveillance (CAP 17 et CAPI), ce qui prouve sa reconnaissance et légitimité de **syndicat représentant les Surveillants**.

Urne C.A.P. 17 (Commission Administrative Paritaire) :

CAP 17	SPS	FO	UFAP	CGT	CFTC
Nombre de voix	44	36	35	06	01

Urne C.A.P.I (Corps d'encadrement et d'application du personnel de surveillance)

CAPI	SPS	UFAP	FO	CGT	CFDT	CFTC
Nombre de voix	49	37	35	06	01	01

Néanmoins, la représentativité locale est déterminée par le vote au C.T.I. Ce scrutin est composé de tous les corps de notre administration (Surveillants, 1^{er} Surveillants, majors, officiers, administratifs, etc). Le S.P.S. reste sur son socle électoral des CAP 17 et CAPI (42 voix au lieu de 45 : 3 voix invalidées pour non conformité) et ne se voit au final attribuer qu'un siège.

L'électorat multi catégoriel (soit tous les corps de l'administration), la division des Surveillants et une certaine abstention ont profité à U.F.A.P. et F.O. Résultat : U.F.A.P. majoritaire obtient 2 sièges (56 voix) ; F.O. 2^{ème} obtient 1 siège (49 voix) ; S.P.S 3^{ème} obtient 1 siège (42 voix + 3 votes non comptabilisés car invalidés).

Urne C.T.I. (Comité Technique Interrégional de Toulouse) :

CTI	UFAP	FO	SPS	CGT	CFDT
Nombre de voix	56	49	42	06	1

↳ + 3 invalidées non conformes

Urne C.T.M. (Comité Technique Ministériel) :

CTM	FO	UFAP	SPS	CGT	CFDT
Nombre de voix	50	47	45	05	01

L'analyse de ces résultats est surprenante : elle relève une incohérence des 2 scrutins multi catégoriels qui au final n'ont pas la même représentativité !!! La préférence des votants semble s'être orientée sur U.F.A.P. sur la représentativité locale et régionale et sur F.O. sur la représentativité nationale.

Concernant le scrutin C.T.M., les écarts entre F.O., U.F.A.P. et S.P.S. sont infimes et le S.P.S. (3^{ème} avec 45 voix) rivalise avec juste 5 voix d'écart avec le 1^{er} F.O. (50 voix).

Le S.P.S. félicite U.F.A.P. de ses résultats qui font suite à « *son travail acharné depuis ces 8 dernières années, à sa forte implication sur l'amélioration et les conditions de travail des Surveillants, à son écoute attentive des problèmes des Surveillants, à sa réactivité et réponses aux sollicitations des Surveillants (autant même que celles du personnel administratif), à sa réelle présence constante en détention (au-delà des boîtes aux lettres) et à ses nombreuses propositions opportunes !!* »

Bon joueur, le S.P.S. espère que U.F.A.P. saura mettre à profit sa position pour l'intérêt commun des Surveillants, notamment face aux bouleversements futurs qui vont survenir !!

Le S.P.S. connaît les contraintes, les difficultés et le stress du métier. C'est pourquoi, il continuera à mettre tout en œuvre pour unifier et solidariser le corps des Surveillants. Sa priorité restera la défense du **Surveillant**, avec **la plus grande équité possible**, car il travaille **avec vous et pour vous**.